

Document unique de prévention des risques professionnels et évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs »

(art. L. 230-2 III du code du travail)

Numéro de dossier : 015453-145459-DDL
Date du repérage : 29/12/2009

Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 publié au journal officiel du 7 novembre 2001 et la circulaire d'application n°6 de la direction des relations du travail datée du 18 avril 2002, font obligation à tout employeur (y compris donc les syndicats de copropriétaires qui emploient du personnel) de transcrire et mettre à jour dans un " document unique ", les résultats de l'évaluation à priori des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)	Repérage
Nom et prénom : M. CIMERON Adresse : 1 rue du moulin 92500 RUEIL	Date du repérage : 29/12/2009 Représentant (accompagnateur) : M. CIMERON

Désignation de l'établissement
Etablissement : SOCIETE DE PRESENTATION DIAGNOSTICS Unités de travail : Administratif, Direction et diagnostic, Opérateurs maintenance, Opérateurs visite Principales activités : Diagnostics Immobilier Directeur : M. DUMONT Michel Effectifs : Enseignants et/ou Chercheurs : 2 / Etudiants : 0 / ITA ou IATOSS : 0 / Autres : 5 / TOTAL : 7 SITES GEOGRAPHIQUES ET LOCAUX : NOMBRES DE SITES : 1 SURFACES DES LOCAUX : 243 M²

Désignation de la personne ayant réalisé l'évaluation des risques
Nom et prénom : DUPONT Stéphane Raison sociale et nom de l'entreprise : LICIEL Environnement Adresse : 32, Bd de Strasbourg, 75010 PARIS Numéro SIRET : 1555142521 Désignation de la compagnie d'assurance : AXA

Résultat du repérage

Description de la méthode :

Evaluation des risques dans les procédés de fabrication, équipements de travail, substances et préparations chimiques, l'aménagement et le réaménagement des lieux de travail ainsi que dans les installations et définissant les différents postes de travail

Personnes associées à l'évaluation : **Mr Pierre DURANT**

Organisation de la sécurité au sein de l'unité de travail

Présence d'un ACMO ou correspondant de sécurité : **non**

Nomination : **non**

Formation initiale : **non**

Formation continue : **non**

Présence d'un registre hygiène et sécurité : **oui**

Existence d'un règlement intérieur : **oui**

Mesure pour le travail isolé et/ou en horaires décalés : **oui**

Existence d'une instance consultative (CSHS, SHS) : **oui**

Si non, saisine du conseil de laboratoire, service, unité, département : **non**

Rédaction de plan de prévention lors d'intervention d'entreprises extérieures : **oui**

Organisation des secours

Nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail : **0**

Nombre de chargés d'évacuation : **1**

Nombre d'équipiers de première intervention : **1**

Affichage de consignes générales de sécurité : **oui**

Affichage de consignes spécifiques de sécurité : **oui**

Organisation d'exercices d'évacuation : **oui**

Formation

Nombre de personnes formées à la manipulation d'extincteurs : **7**

Nombre de nouveaux entrants formés : **0**

Nature des autres formations en hygiène et sécurité suivies par le personnel

Nature des autres formations en hygiène et sécurité suivies par le personnel	Nombre de personnes
Formation en interne au maniment des extincteurs	7
Formation en interne au situations de crises	7

Suivi médical du personnels

Présence d'un médecin de prévention dans l'établissement : **non**

Suivi médical adapté aux risques professionnels pour toutes les personnes : **oui**

Accidents du travail et maladies professionnelles

Nombre d'accidents au cours de l'année écoulée : **0**

Nombre d'accidents analysés : **0**

Nombre de maladies professionnelles : **0**

Nature des accidents et des maladies professionnelles

Nature des accidents et des maladies professionnelles

Aucun accident de travail n'est survenu

Gestion des déchets

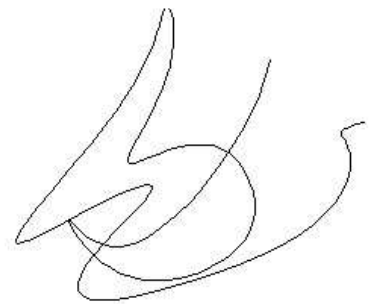
Mise en place d'une gestion des déchets : **oui**

Stockage des déchets dans un local réservé : **oui**

Elimination selon une filière agréée : **oui**

Fait à RUEIL, le **29/12/2009**

Par : DUPONT Stéphane



Inventaire des risques

Gravité du dommage (G)		HYGIENE	SECURITE
2	Mineure	Peu ou pas d'incidence (gêne, premiers soins)	
4	Notable	Indisposition légère ou soin extérieur ne nécessitant pas d'Arrêt de Travail	Accident avec lésions corporels localisées, sans arrêt du Travail
6	Majeure	Indisposition ou Maladie entraînant un Arrêt de Travail	Accident entraînant une Incapacité Temporaire / Permanente avec Arrêt de Travail
8	Critique	Maladie Professionnelle pouvant entraîner des séquelles irréversibles sur la santé	Accident entraînant une Incapacité Temporaire / Permanente, ou un décès

Durée d'exposition (D)		Fréquence de la tâche (F)	Nb de personnes exposées (N)		
1	<25% du temps d'unité	1	exceptionnelle	1	< 10% effectif total
2	25% à 50% du temps	2	rare	2	10 à 30% effectif total
3	50% à 75% du temps	3	courante	3	30 à 50% effectif total
4	>75% du temps	4	permanente	4	> 50% effectif total

Durée d'exposition (D)		Fréquence de la tâche (F)	Nb de personnes exposées (N)	Probabilité d'occurrence du risque (P) = f (D, F, N) = D x F x N		
1	<25% du temps d'unité	1	exceptionnelle	1	< ou = 4	Improbable
2	25% à 50% du temps	2	rare	2	< ou = 12	Rare
3	50% à 75% du temps	3	courante	3	< ou = 24	Occasionnelle
4	>75% du temps	4	permanente	4	> 24	Elevée

Mesure/Moyens de Protection/Prévention (M):

4	Globalement maîtrisé	Le risque a été réduit au niveau le plus bas raisonnablement possible via des mesures de Prévention et/ou de Protection collectives et individuelles (O, T, H)
3	Assez maîtrisé	Les mesures de Prévention et/ou de Protection existent mais peuvent être complétées ou améliorées
2	Peu maîtrisé	Les mesures de Prévention et/ou de Protection existent mais ne sont pas toujours efficaces ou mises en œuvre
1	Pas maîtrisé	Absence de Prévention et/ou de Protection, ou mesures totalement inadaptées

Niveaux de Risques = Gravité x Probabilité / Mesure de Protection/Prévention

D	Risque de niveau D < ou = 4	Niveau de risque faible: Aucun contrôle supplémentaire n'est nécessaire. Une solution plus rentable ou des améliorations n'imposant aucune surcharge financière peuvent être envisagées. Un suivi est nécessaire afin de s'assurer que les contrôles sont maintenus = Amélioration Continue.
C	Risque de niveau C < ou = 12	Niveau de risque modéré: A surveiller Introduction de mesures de réduction du risque à moyens terme (12 mois maximum).
B	Risque de niveau B < ou = 24	Niveau de risque substantiel: A diminuer Le travail ne doit pas commencer tant que le risque n'aura pas été réduit. Il faudra affecter les ressources nécessaires à la réduction de ce risque à court terme (6 mois maximum).
A	Risque de niveau A >24	Niveau de risque intolérable: A proscrire Le travail ne doit ni commencer, ni se poursuivre jusqu'à ce que le risque ait été réduit (délai de trois mois). S'il n'est pas possible de réduire le risque, même au prix de moyens illimités, le travail doit rester interdit.

Administratif

Phases de travail	Risque Identifié	Domage	Prévention	G	D	F	N	P	M	R	Actions d'amélioration
ACTIVITES DE BUREAU	Chute, glissade (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures, mort	moquette, rampe, anti-dérapant	4	2	4	4	4	4	D	Conservation du bon état des sols, remplacement des moquettes
	Collision avec des éléments fixes ou mobiles (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures	Dégagement des couloirs	4	2	4	4	4	4	D	Eclairage adapté aménagement des escaliers, rangement et marquage des allées, suppression ou protection des éléments dépassant du mur, vigilance lors de l'ouverture ou fermeture de portes, veiller à faire passer les fils électriques sur les murs ...
	Collision avec des véhicules circulant sur le parking (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures, mort	ralentisseurs, parking situé dans une allée	8	1	4	3	2	4	D	Respect des zones de stationnement, guide sécurité afin de rappeler les règles sécurité
	Chute d'objets / Ecrasement (Opérations manuelles de manutention)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	6	1	3	2	2	3	D	Eviter de trop empiler les charges, adaptation des charges (points de prise, volume), port éventuel des équipements adaptés (chaussures, gants...) au bureau
	Risques physiques de troubles musculaires, squelettiques (Opérations manuelles de manutention)	Déchirements musculaires, maux de dos	-	6	1	3	2	2	1	C	Eviter de lever et de poser des charges le dos courbé (formation), ne pas surestimer sa force, note d'information sur les bonnes postures
	Collision (Opérations manuelles de manutention)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	4	2	1	C	Passages dégagés, éclairage adapté, aménagement des escaliers,
	Chute d'objets / Ecrasement (Stockages, empilages)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	2	2	3	D	Adaptation du matériel de rangement par rapport aux éléments à stocker, aménagement des zones de rangement
	Eclairage, stress (Ergonomie du lieu de travail)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	4	4	4	4	4	D	Equipement de régularisation de températures, aménagement des rythmes de travail (changement de tâches), éclairage adapté (privilégier la lumière naturelle, respect des zones fumeurs et non fumeurs, adaptation du mobilier pour le travail sur écran,...
	Bruit (Ergonomie du lieu de travail)	Dépression, fatigue	-	2	4	2	4	4	2	D	Equipement de régularisation de températures, aménagement des rythmes de travail (changement de tâches), éclairage adapté (privilégier la lumière naturelle, respect des zones fumeurs et non fumeurs, adaptation du mobilier pour le travail sur écran,...
	Ambiance Thermique (Ergonomie du lieu de travail)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	1	1	4	1	1	D	Equipement de régularisation de températures, aménagement des rythmes de travail (changement de tâches), éclairage adapté (privilégier la lumière naturelle, respect des zones fumeurs et non fumeurs, adaptation du mobilier pour le travail sur écran,...
	Risque lié à l'hygiène (Hygiène)	Malaise	Nbre de toilettes et points d'eau suffisants, Nettoyage régulier	2	2	4	4	4	3	D	Mise en place de douche pour les travaux salissants, nettoyage des locaux régulièrement, des équipements sanitaires et du coin repas (frigo, micro-ondes,...)
	Comportement (Gestion des situations d'urgences)	Contusion, fractures, foulures	Matériel de sécurité existant	6	4	1	4	3	3	C	Formation et information du personnel (utilisation du matériel de secours), organisation et aménagement des locaux, structures des équipes de 1ère urgence
	Stress (Intervention du personnel extérieur)	Malaise, dépression, fatigue	-	2	1	1	1	1	2	D	Procédure d'accueil des stagiaires
CONDUITE DE VEHICULE	Chute, collision (Trajet)	Contusion, foulures, fractures,	Code de la Route	8	1	4	4	3	1	B	Instructions sur le Risque

	Domicile - Travail)	mort																		
COLISAGE / EXPEDITION	Risques physiques de troubles musculaires, squelettiques (Port d'une charge)	Déchirements musculaires	-	6	1	2	2	1	4	D	Routier	Eviter de lever et de poser des charges le dos courbé (formation), ne pas surestimer sa force, note d'information sur les bonnes postures,								
	Chute d'objets / Ecrasement (Port d'une charge)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	2	2	3	D	Eviter de trop empiler les charges, adaptation des charges (points de prise, volume), port éventuel des équipements adaptés (chaussures, gants...) au bureau									
	Chute (Port d'une charge)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	2	2	1	2	D	Mise à disposition et utilisation de matériel et d'équipements adaptés									
	Physique (Casser un contenant)	Coupures plus ou moins profondes	-	4	1	2	2	1	1	D	Ports d'équipements adaptés (gants) et contenants adaptés au transport									
	Biologique (Casser un contenant)	Infection	-	6	1	2	2	1	3	D	Mise à disposition d'une trousse de secours et d'une notice explicative pour la désinfection des plaies, contenants adaptés au transport									
	Chimique (Casser un contenant)	Allergie, intoxication	-	6	1	2	2	1	3	D	Port d'équipements adaptés (gants, masques) et contenants adaptés au transport									

Opérateurs maintenance

Phases de travail	Risque Identifié	Domage	Prévention	G	D	F	N	P	M	R	Actions d'amélioration
ACTIVITES DE BUREAU	Chute, glissade (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures, mort	moquette, rampe, anti-dérapant	4	2	4	4	4	4	D	Conservation du bon état des sols, remplacement des moquettes
	Collision avec des éléments fixes ou mobiles (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures	Dégagement des couloirs	4	2	4	4	4	4	D	Eclairage adapté aménagement des escaliers, rangement et marquage des allées, suppression ou protection des éléments dépassant du mur, vigilance lors de l'ouverture ou fermeture de portes, veiller à faire passer les fils électriques sur les murs ...
	Collision avec des véhicules circulant sur le parking (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures, mort	ralentisseurs, parking situé dans une impasse	8	1	4	3	2	4	D	Respect des zones de stationnement, guide sécurité afin de rappeler les règles sécurité
	Chute d'objets / Ecrasement (Opérations manuelles de manutention)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	6	1	3	2	2	3	D	Eviter de trop empiler les charges, adaptation des charges (points de prise, volume), port éventuel des équipements adaptés (chaussures, gants...) au bureau
	Risques physiques de troubles musculaires, squelettiques (Opérations manuelles de manutention)	Déchirements musculaires, maux de dos	-	6	3	3	2	3	1	B	Eviter de lever et de poser des charges le dos courbé (formation), ne pas surestimer sa force, note d'information sur les bonnes postures
	Collision (Opérations manuelles de manutention)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	4	2	3	D	Passages dégagés, éclairage adapté, aménagement des escaliers,
	Chute d'objets / Ecrasement (Stockages, empilages)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	2	2	3	D	Adaptation du matériel de rangement par rapport aux éléments à stocker, aménagement des zones de rangement
	Eclairage, stress (Ergonomie du lieu de travail)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	4	4	4	4	1	B	Equipement de régularisation de températures, aménagement des rythmes de travail (changement de tâches), éclairage adapté (privilégier la lumière naturelle, respect des zones fumeurs et non fumeurs, adaptation du mobilier pour le travail sur écran,...
	Bruit (Ergonomie du lieu de travail)	Dépression, fatigue	-	2	4	2	4	4	2	D	
	Ambiance Thermique (Ergonomie du lieu de travail)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	1	1	4	1	1	D	
Lié à l'hygiène (Hygiène)	Malaise	Nbre de toilettes et points d'eau suffisants, Nettoyage régulier	2	2	4	4	4	3	D	Mise en place de douche pour les travaux salissants, nettoyage des locaux régulièrement, des équipements sanitaires et du coin repas (frigo, micro-ondes,...)	

	Comportemental (Gestion des situations d'urgences)	Contusion, fractures, foulures	Matériel de sécurité existant	6	4	1	4	3	3	C	Formation et information du personnel (utilisation du matériel de secours), organisation et aménagement des locaux, structures des équipes de 1ère urgence
CONDUITE DE VEHICULE	Lié à la route (Trajet Domicile - Travail)	Contusion, foulures, fractures, mort	Code de la Route	8	2	4	4	4	2	B	Sensibilisation des salariés au respect du code de la route Charte de bonnes pratiques lors de déplacements professionnels
	Lié à la route (Trajet professionnel)	Contusion, foulures, fractures, mort	Code de la Route	8	2	4	4	4	2	B	
	Fatigue, Stress (Trajet professionnel)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	8	2	4	4	4	2	B	
	Lié à la maintenance du véhicule (Trajet professionnel)	Contusion, foulures, fractures, mort	Code de la Route	8	2	4	4	4	2	B	Attribution de véhicules par personnel pour un meilleur suivi, entretien
COLISAGE / EXPEDITION	Risques physiques de troubles musculaires, squelettiques (Port d'une charge)	Déchirements musculaires	-	6	1	1	2	1	2	D	Eviter de lever et de poser des charges le dos courbé (formation), ne pas surestimer sa force, note d'information sur les bonnes postures,
	Chute d'objets / Ecrasement (Port d'une charge)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	2	2	3	D	Eviter de trop empiler les charges, adaptation des charges (points de prise, volume), port éventuel des équipements adaptés (chaussures, gants...) au bureau
	Chute (Port d'une charge)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	2	2	1	2	D	Mise à disposition et utilisation de matériel et d'équipements adaptés
	Physique (Casser un contenant)	Coupures plus ou moins profondes	-	4	1	2	2	1	3	D	Ports d'équipements adaptés (gants) et contenants adaptés au transport
	Biologique (Casser un contenant)	Infection	-	6	1	2	2	1	3	D	Mise à disposition d'une trousse de secours et d'une notice explicative pour la désinfection des palettes, contenants adaptés au transport
	Chimique (Casser un contenant)	Allergie, intoxication	-	6	1	2	2	1	3	D	Port d'équipements adaptés (gants, masques) et contenants adaptés au transport
ACTIVITES EN ENTREPOT	Chute, glissade (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	Contusion, foulures, fractures	-	6	1	3	4	2	2	C	
	Collision avec des éléments fixes ou mobiles (Déplacement à pied dans l'enceinte de l'entreprise)	contusion, foulures, fractures	-	4	1	3	4	2	2	D	
	Collision (Circulation des véhicules dans le local matériel)	contusion, foulures, fractures	-	6	1	1	1	1	3	D	Adaptation du matériel de rangement par rapport aux éléments à stocker, aménagement des zones de rangement
	Chutes d'objets (Stockages, empilages)	Contusion, foulures, mort	-	8	1	3	4	2	2	C	Port d'équipement spécifique (gant, masque...), nettoyage des locaux régulièrement, sanitaires et point d'eau en nombre suffisant, étiquetage des flacons utilisés, fiches sécurité à établir concernant les produits à utiliser
	Chute de hauteur (échelle) (Stockages, empilages)		-	8	1	3	4	2	4	D	
	Effondrement, basculement d'empilages (Stockages, empilages)		-	4	1	2	4	2	2	D	Formation et information du personnel (utilisation du matériel de secours), organisation et aménagement des locaux, structures des équipes de 1ère urgence
OPERATION DE MAINTENANCE	Chimique (contact direct ou indirect avec des composés polluants solides, gazeux ou liquides) (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Irritation, brûlures, MP, mort	-	8	1	2	4	2	4	D	Protections collectives et Port d'EPI adaptés Carnet de suivi des expositions
	Incendie, explosion (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	-	8	1	1	4	1	2	D	
	Biologique, bactériologique (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Irritation, brûlures, MP, mort	-	4	2	2	4	3	4	D	Protections collectives et Port d'EPI adaptés, vaccination Hygiène : Lavage des mains, douche après intervention
VISITE / AUDIT DE SITE	Stress (Contact client)	Malaise	-	2	1	3	4	2	1	D	Formation au contact commercial
	Chute, glissade (Déplacement à pied sur le site.)	Contusion, foulures, fractures, mort	Le représentant d'Licel est normalement accompagné par le client	6	2	2	4	3	2	C	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Chute, glissade (Présence de sols instables ou de structures couvrantes (plaques	Contusion, foulures, fractures, mort	Mesures de protection (normalement) collective prises par le client	8	2	2	4	3	2	C	

	métalliques, planchers,..) pouvant céder sous le poids d'une personne)																					
	Chute, glissade (Présence de fouilles non protégées)	Contusion, foulures, fractures, mort		8	1	2	4	2	2												C	
	Glissement, chute du véhicule (Déplacement en voiture sur le site, circulation de véhicules sur le site)	Contusion, foulures, fractures, mort		8	1	2	4	2	2												C	Rouler à 30 km/h maxi sur site, qd les conditions le permettent (revêtement goudron, etc.)
	Chute d'objets / Ecrasement (Zones de stockage non protégées, produits stockés inconnus)	Contusion, foulures, fractures, mort		8	2	2	4	3	2												C	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Exposition aux rayonnements ionisants (Zones de stockage non protégées, produits stockés inconnus)	Irritation, brulures, MP, mort		8	1	1	4	1	1												C	
	Chimiques (Zones de stockage non protégées, produits stockés inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort		6	2	2	4	3	2												C	
	Incendie, explosion (Zones de stockage non protégées, produits stockés inconnus)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort		8	2	2	4	3	2												C	
	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Zones de stockage non protégées, produits stockés inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort		6	2	2	4	3	2												C	
	Chute d'objets / Ecrasement (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Contusion, foulures, fractures, mort	Mesures de protection (normalement) collective prises par le client	8	2	2	4	3	2												C	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Chute de hauteur (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Contusion, foulures, fractures, mort		8	2	1	1	1	2												D	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Chimiques (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Irritation, asphyxie, MP, mort		6	2	3	3	3	2												C	EPI adapté Carnet de suivi des expositions
	Biologiques (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Irritation, asphyxie, MP, mort		8	2	2	1	1	2												D	EPI adapté, vaccinations à jour
	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Irritation, asphyxie, MP, mort		6	2	3	3	3	2												C	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Physiques (liés aux équipmts) (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Contusion, foulures, fractures, mort		8	2	3	3	3	2												C	
	Bruit (Visite des installations (ateliers, chaufferies, tours, etc.))	Dépression, fatigue, atteinte audition		6	2	2	3	2	2												C	
	Chute d'objets / Ecrasement (Présence de plaques de toit de hangar instables)	Blessures, fractures, mort		8	2	1	4	2	2												C	EPI adapté
	Incendie, explosion (Intervention dans une cave)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	-	8	1	1	4	1	2												D	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Chimiques (Intervention dans une cave)	Irritation, asphyxie, MP, mort	-	6	1	1	4	1	2												D	
	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Intervention dans une cave)	Irritation, asphyxie, MP, mort	-	6	1	1	4	1	2												D	
	Electrique (Visite du local transformateur)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	Habilitations Elec H0B0	8	1	1	2	1	3												D	Systématisation de l'habilitation
	Biologique (Morsure par animal)	Infection, blessure	-	6	2	1	4	2	1												C	Demande d'accompagnement par l'exploitant
VISITE DE FRICHE INDUSTRIELLE	Chute, glissade (Déplacement à pied sur le site.)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	6	2	1	4	2	3												D	Respect des instructions de l'entreprise Utilisatrice, des instructions internes
	Chute, glissade (Présence de sols instables ou de structures couvrantes (plaques métalliques, planchers,..) pouvant céder sous le poids d'une personne)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	6	1	1	4	1	2												D	Respect des instructions internes
	Chute, glissade (Présence de fouilles non protégées)	Contusion, foulures, fractures, mort	-	6	1	1	4	1	2												D	
	Chimiques (Présence de fûts et/ou produits inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort	-	6	1	1	4	1	2												D	
	Biologique (Morsure par animal)	Infection, blessure	-	6	2	1	3	2	2												C	
	Physiques (Agression par personnes extérieures)	Stress, blessures, mort	-	4	1	2	4	2	1												C	Consignes à établir diffuser : sang-froid, gestion du stress, cellule de crise (débreefing)
PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS	Chimiques (Prélèvements de produits (liquide, solides, gazeux) suspects, voire inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort	EPI mis à disposition (gants, masques, combinaisons, casques, ...)	8	1	1	3	1	3												D	Respect des instructions internes
	Lié à la manutention (Prélèvements de produits (liquide, solides, gazeux) suspects, voire inconnus)	Coupures, contusion		4	1	1	3	1	3												D	
	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Prélèvements de produits (liquide, solides, gazeux) suspects, voire inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort		8	1	1	3	1	3												D	

	Physiques (projections) (Prélèvements de produits (liquide, solides, gazeux) suspects, voire inconnus)	Irritation, brulures, MP, mort		6	1	1	3	1	3	D	
	Biologiques (Prélèvements de produits (liquide, solides, gazeux) suspects, voire inconnus)	Irritation, asphyxie, MP, mort		8	1	1	3	1	3	D	EPI adapté, vaccinations à jour
TRAVAUX PREPARATOIRES	Chute de branches (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Blessures, fractures, mort	EPI mis à disposition (gants, masques, combinaisons, casques, ...)	8	1	1	4	1	3	D	Formation - Information sur les risques encourus Protections collectives et Port d'EPI Réfléchissants & Fluo
	Physique (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Contusion, coupures, blessures		6	1	1	4	1	3	D	
	Projections de particules (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Irritations, contusion, coupures, blessures		6	1	1	4	1	3	D	
	Chute de hauteur (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Blessures, fractures, mort		8	1	1	4	1	3	D	
	Electrocution, électrisation (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort		8	1	1	4	1	3	D	
	Incendie (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente		6	1	1	4	1	3	D	
	Collision avec engin (Tronçonnage d'arbustes ou d'arbres)	Contusion, fractures, mort		8	1	1	4	1	3	D	
ACTIVITES EN ENTREPOT	Fatigue, inconfort ou stress (Ergonomie du lieu de travail éclairage, ventilation,)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	1	3	4	2	2	D	Fiches produits afin de rappeler les risques des produits manipuler, respecter les zones non fumeurs, s'assurer d'une aération suffisante, port d'équipement de sécurité (masque, gants, blouse...)
	Fatigue, inconfort ou stress (Températures)	Malaise, dépression, fatigue	-	4	2	3	4	3	3	D	Port d'équipement spécifique (gant, masque...), nettoyage régulier des locaux, s'assurer d'une aération suffisante,
	Coupures (Hygiène)	Maladies avec ou sans arrêt	-	6	1	3	4	2	2	C	
	Chimiques, explosion (Manipulation de produits chimiques)	Irritation, brûlures, mort	-	6	1	2	4	2	3	D	Carnet de suivi des expositions
	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Manipulation de produits chimiques)	Malaises, brulures, allergie, risque d'irritation	-	8	1	3	4	2	4	D	
TRAVAUX ELECTRIQUES	Electrocution, électrisation (Locaux : Changement d'ampoules, intervention sur disjoncteur)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	Contrôle annuel (Apave) Habilitation Electrique	8	1	1	4	1	3	D	Bon état et conformité des installations, formation incendie Procédure de consignation à appliquer
	Incendie, explosion (Locaux : Changement d'ampoules, intervention sur disjoncteur)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort		8	1	1	4	1	3	D	
	Chute, glissade (Locaux : Changement d'ampoules, intervention sur disjoncteur)	Contusion, foulures, fractures, mort	moquette, anti-dérapant	8	1	1	4	1	3	D	Utilisation d'un matériel assurant la stabilité, présence d'une personne pour seconder l'intervenant
	Electrocution, électrisation (Site : Branchements électriques Mise en route d'installation)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	Habilitation Electrique	8	1	2	4	2	2	C	Contrôle avant mise en service
	Incendie, explosion (Site : Branchements électriques Mise en route d'installation)			8	1	2	4	2	2	C	
TRAVAUX EN HAUTEUR	Chute de hauteur (Descente dans tranchées à parois blindées Installation de matériel en hauteur)	Blessures, fractures, mort	Port des EPI + harnais de sécurité	8	1	1	4	1	2	D	
	Electrocution, électrisation (Descente dans tranchées à parois blindées Installation de matériel en hauteur)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	-	8	1	1	4	1	2	D	Consignations électriques
OPERATION DE MAINTENANCE	Inhalation de gaz, vapeur, poussières (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Irritation, asphyxie, MP, mort	-	8	2	2	4	3	3	C	Protections collectives et Port d'EPI Réfléchissants & Fluo Carnet de suivi des expositions
	Electrocution, électrisation (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Brûlures, invalidité temporaire ou permanente, mort	-	8	2	2	4	3	4	C	Protections collectives et Port d'EPI adaptés
	Projections (eau, poussières, air) (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Irritation, brulures, MP, mort	-	4	2	2	4	3	3	D	
	Physique (manutention) (Suivi des installations Opérations de maintenance des équipements)	Blessures, fractures	-	4	2	2	4	3	3	D	Formation Gestes et Postures

Programme annuel d'action de prévention

N°	Action à mener	Personne chargée de l'action	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	aout	sept.	oct.	nov.	déc.
1	Vérification de l'aération	responsable maintenance	X		X		X		X		X		X	
2	Vérification de la ventilation	responsable maintenance	X		X		X		X		X		X	
3	Vérification de l'éclairage	responsable maintenance	X		X		X		X		X		X	
4	Vérification/Remplacement des produits dangereux	responsable maintenance											X	X
5	Réduction des manutentions	chef d'entreprise							X	X				
6	Optimisation des flux de circulation	chef d'entreprise							X	X				
7	Diffusion de l'information	chef d'entreprise	X	X		X	X		X	X		X	X	
8	Formation des salariés (2h)	chef d'entreprise			X			X			X			X

Main courante

Vous inscrirez vos rencontres avec les organismes concernés, les dates de formation, le jour de réception d'une machine neuve et la démonstration par le vendeur, l'achat d'un matériel de sécurité (casque, gants...). La case commentaires vous permet de noter si vous avez une facture, un document spécifique et le lieu du classement.

N°	Date	Démarches faites, organisme reçus, matériels, points à traiter	Personne chargée de l'action	Qui	Commentaires
1	2009	fiches de données sécurité (FDS)	chef d'entreprise	chef d'entreprise	fiches de données remise lors de l'achat de produits par le fournisseur
2	2009	compte-rendu du CHSCT			
3	2009	guide Santé Sécurité et hygiène au Travail	chef d'entreprise	chef d'entreprise	faire le point sur ses obligations en matière de santé et sécurité au travail
4	2009	certificat de conformité des machines et notice d'utilisation	responsable magasin ou d'atelier	responsable magasin ou d'atelier	permet de prendre les précautions nécessaires pour le fonctionnement du matériel ou lors d'incidents

Annexes – Législation

Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail

Chapitre préliminaire "Principes généraux de prévention"

Art. L. 230-2.

I. - Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires.

Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Il veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. <<Sans préjudice des autres dispositions du présent code, lorsque dans un même lieu de travail les travailleurs de plusieurs entreprises sont présents, les employeurs doivent coopérer à la mise en œuvre des dispositions relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la santé selon des conditions et des modalités définies par décret en Conseil d'Etat.

II. - Le chef d'établissement met en œuvre les mesures prévues au I ci-dessus sur la base des principes généraux de prévention suivants:

- a) Eviter les risques;
- b) Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités;
- c) Combattre les risques à la source;
- d) Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé;
- e) Tenir compte de l'état d'évolution de la technique;
- f) Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux;
- g) Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants;
- h) Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle;
- i) Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

III. - Sans préjudice des autres dispositions du présent code, le chef d'établissement doit, compte tenu de la nature des activités de l'établissement:

- a) Evaluer les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail; à la suite de cette évaluation et en tant que de besoin, les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production mises en œuvre par l'employeur doivent garantir un meilleur niveau de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs et être intégrées dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement;
- b) Lorsqu'il confie des tâches à un travailleur, prendre en considération les capacités de l'intéressé à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour la sécurité et la santé.

Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L. 230-2 du code du travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat)